

Promouvoir les droits des patients, les démarches éthiques et de bientraitance

P13

Finalité	En référence aux droits des patients, permettre au niveau des équipes et de l'établissement la formalisation et la mise en œuvre des démarches éthiques et de bientraitance et d'une politique de limitation des mesures de restriction de liberté.
Objectifs opérationnels	Se former, s'approprier individuellement et collectivement et mettre en œuvre les droits fondamentaux, les droits des patients et une culture de bientraitance, notamment à l'aide des outils proposés par l'Anesm (repères pour la mise en œuvre...) et la HAS et la Forap (charte, animation d'équipe, évaluation des pratiques professionnelles, repérage et prévention des risques de maltraitance, critères de la certification...).
Cible	Les équipes de soins et la gouvernance de l'établissement.
Références	- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. - Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. - Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. <u>La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre. Recommandations de bonnes pratiques professionnelles</u>. Saint-Denis: ANESM; 2008. - Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. <u>Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement. Recommandations de bonnes pratiques</u>. Saint-Denis: ANESM; 2009. - Fédération hospitalière de France, Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Liberté d'aller et venir dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, et obligation de soins et de sécurité. Conférence de consensus, 24 et 25 novembre 2004, Paris (ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille). Texte des recommandations. Paris: ANAES; 2004. - Haute Autorité de Santé. <u>La maltraitance ordinaire dans les établissements de santé</u>. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2010. - Haute Autorité de Santé. <u>Promotion de la bientraitance</u>. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2013. - Haute Autorité de Santé. Manuel de certification des établissements de santé V2010. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2014. Critère 1c démarche éthique, référence 10 La bientraitance et les droits.
Outils Méthodes Organisations	<u>Outil 12 – Guide pour l'élaboration d'un projet de service partagé.</u> <u>Outil 13 – Organiser et promouvoir la prévention de la violence au niveau de l'établissement.</u> <u>Outil 14 – Renforcement des connaissances et des compétences. Échanges de pratiques et simulation en santé.</u> - Projet d'établissement qui garantit la bientraitance et accompagne les professionnels – élaboration collective d'une charte de la bientraitance associant les usagers. - Analyse de cas, évaluation des pratiques. - Procédure d'accueil. - Formation des professionnels dans les domaines du droit et de l'éthique.
Suivi, évaluations à distance	- Analyse de cas ; évaluation des pratiques professionnelles (EPP). - Audit d'application de la charte.